

# CHARTRE BEL POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

## PRÉAMBULE

Le Groupe Bel est un acteur mondial du marché du snacking sain, laitier et fruitier, en portions individuelles. Il collecte chaque année près de 2 milliards de litres de lait auprès de 2 650 éleveurs partenaires dans le monde.

Le Groupe Bel travaille avec les éleveurs partenaires pour garantir le bien-être animal. (Programme Vacas Felizes aux Açores, KoeKompass aux Pays-Bas, Charte des bonnes pratiques d'élevages en France, etc).

Des réglementations locales et internationales sont déjà en mises en pratique dans les élevages. Le Groupe Bel souhaite s'engager au-delà, encouragé par ses consommateurs désireux d'avoir des preuves de pratiques d'élevage encore plus respectueuses des animaux.

Fin 2017, le Groupe Bel a pris des engagements ambitieux auprès de l'ensemble de sa chaîne de valeur au travers de sa Charte mondiale pour un amont laitier responsable. L'un des volets porte sur le bien-être animal, le Groupe Bel s'est fixé comme objectif d'avoir à horizon 2025 100% des éleveurs partenaires engagés à respecter la Charte Bel pour le bien-être animal et que cela soit vérifié et certifié par un tiers indépendant.

Dans le cadre du développement de cette Charte, le Groupe Bel a fait appel à l'expertise de l'ONG internationale CIWF<sup>1</sup>, spécialiste du bien-être des animaux d'élevage.

Le Groupe Bel a ainsi défini ses bonnes pratiques d'élevage en matière de bien-être animal. Elles sont basées sur les « Cinq Libertés »<sup>2</sup> qui sont à la base des principes de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) et prennent en compte la sentience<sup>3</sup> des animaux. Le Groupe Bel entend les voir déployées par l'ensemble des producteurs partenaires, dans ses 10 bassins laitiers de par le monde, tout en prenant soigneusement en considération la maturité des pratiques d'élevage laitier dans chacun des pays où il opère.

### À PROPOS DE CIWF

CIWF est une ONG internationale créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage. CIWF a pour mission d'encourager des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux et de proposer des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. CIWF accompagne les acteurs de l'agroalimentaire dans leurs démarches visant à améliorer le bien-être des animaux d'élevage, en leur offrant expertise technique et en valorisant leurs engagements concrets à travers ses Trophées Bien-être Animal.

Plus d'informations :  
[www.ciwf.fr](http://www.ciwf.fr) | [www.agrociwf.fr](http://www.agrociwf.fr)  
[endthecageage.eu](http://endthecageage.eu)

<sup>1</sup> Compassion In World Farming - [www.ciwf.fr](http://www.ciwf.fr)

<sup>2</sup> Libres de la soif, de la faim et de la malnutrition, libres des inconforts, Libres de la douleur et de la maladie, libres d'exprimer des comportements naturels propres à l'espèce, libres de la peur et du stress.

<sup>3</sup> Capacité à ressentir, à avoir des expériences vécues

# CHARTRE BEL POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

## NOS 5 AXES STRATÉGIQUES POUR LE BIEN-ÊTRE animal

La Charte Bel pour le bien-être animal s'articule autour de 5 thèmes :



Chaque thème s'appuie sur un ensemble d'actions prioritaires et d'objectifs à atteindre au plus tard en 2025. Les plans d'actions seront adaptés pays par pays, en fonction du degré de maturité de la production laitière et du contexte général.

Cette Charte et ses critères d'évaluation pourront être amendés en fonction de l'avancée des études scientifiques sur le bien-être animal.

Pour commencer nous souhaitons insister sur la nécessité de former toutes les personnes qui manipulent les animaux.

# CHARTRE BEL POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

## NOS ENGAGEMENTS POUR CHAQUE AXE STRATÉGIQUE

### GARANTIR LA LIBERTÉ DE MOUVEMENT DES ANIMAUX

#### OBJECTIF 2025 : PAS D'ANIMAUX À L'ATTACHE PERMANENTE

Le Groupe Bel souhaite encourager l'expression de comportements naturels comme la liberté de mouvement. Il arrive encore que des vaches laitières soient attachées à l'intérieur de certains bâtiments. Ce type de bâtiments ne représente d'ores et déjà que de très rares cas et une très faible part du lait livré. En 2018, le Groupe Bel estime que plus de 90% de sa collecte provient de vaches qui ne sont pas attachées.

Pour les 10% restants, provenant de vaches attachées pendant les mois d'hiver, Bel prévoit de transformer les pratiques grâce à différentes actions et en soutenant les éleveurs partenaires :

**Dès 2019 seules les exploitations ayant des systèmes de stabulation libres pourront devenir fournisseurs de lait pour Bel.** Pour cela un cahier des charges local à respecter pour rejoindre la communauté des producteurs de lait de Bel sera rédigé en conformité avec la Charte pour le bien-être animal. Chaque nouveau fournisseur devra s'y conformer.

**Dès 2020 si une ferme livrant son lait à Bel est transmise et/ou rénovée, cela devra se faire conformément à la Charte en faveur du bien-être animal.** A cet effet Bel définira un guide des bonnes pratiques de conception de bâtiments qui sera publié et partagé avec toutes les parties prenantes.

**D'ici 2025 pour les producteurs qui auraient encore des stabulations entravées, un plan d'action individuel sera discuté et co-construit par Bel et les producteurs pour transformer cette pratique.** Comme le Groupe Bel attache une attention particulière aux relations durables avec les éleveurs partenaires, dans les rares cas où la transformation n'est pas possible, et en tout dernier recours, Bel et les éleveurs partenaires définiront une façon d'éviter a minima l'attache permanente pendant les mois d'hiver (exercices quotidiens à l'extérieur ou autre). Cette adaptation permettra l'expression de comportements naturels des vaches pendant la période d'attache, et permettra à l'éleveur partenaire de continuer à livrer du lait à Bel.

Dans de rares géographies, des vaches sont attachées au pâturage. Bel s'est engagé à encourager des changements pour arrêter cette pratique dans les fermes à horizon 2025.

Le Groupe Bel, avec sa Charte mondiale pour une filière amont laitier durable, s'est fortement engagé à encourager la **pratique du pâturage** pour la production laitière partout où cela est possible en fonction des conditions locales (climat, disponibilité des pâturages, traditions et pratiques pastorales locales). Aujourd'hui environ 2/3 de la collecte laitière des 10 bassins laitiers provient de vaches au pâturage. Là où le pâturage n'est pas possible, Bel s'est engagé à encourager **l'accès à une aire d'exercice** où les vaches pourront se comporter naturellement. A cette fin, **dès 2020** le guide des bonnes pratiques de conception de bâtiments sera publié et partagé avec toutes les parties prenantes.

# CHARTRE BEL POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

---

## ASSURER DE BONNES CONDITIONS DE VIE

S'assurer que chaque vache laitière des exploitations fournissant Bel bénéficie d'un espace de couchage adapté et confortable ou d'une logette (une par vache).

**OBJECTIF 2025 : UN ESPACE CONFORTABLE ET SUFFISANT POUR QUE TOUS LES ANIMAUX PUISSENT SE COUCHER ET SE REPOSER SIMULTANÉMENT**

Le confort des vaches laitières est important pour éviter les blessures, tout particulièrement quand on prend en compte leurs poids et taille importants. Des conditions de vie confortables sont nécessaires au bien-être des vaches laitières permettant par exemple de réduire les boiteries et les lésions.

Le confort signifie également que les vaches passent suffisamment de temps couchées pour se reposer et ruminer. En se basant sur les spécificités locales (comme les races, les tailles, etc.), les exploitations devront offrir à chacune des vaches laitières un espace de couchage confortable.

## PRODIGUER DES SOINS ET SUIVRE, DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE, LA BONNE SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DU TROUPEAU

**OBJECTIF 2025 : 100% DES FERMES UTILISENT UN OUTIL D'ÉVALUATION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL**

Chez Bel nous sommes convaincus que des animaux soignés, en bonne santé et suivis par des professionnels donnent le meilleur lait. Les éleveurs partenaires prennent soin de toutes les vaches, tous les jours. Et Bel prend l'engagement que la bonne santé des animaux et son suivi soient assurés. Les éleveurs soignent leurs troupeaux et Bel soutient et encourage les bonnes pratiques de soin des animaux, dont :

- Fréquence minimale de **visite du vétérinaire**, au moins 1 fois par an
- **Carnet de suivi de la santé et du bien-être du troupeau** pour enregistrer les traitements (antibiotiques en particulier)
- Utilisation d'un **outil d'évaluation par élevage du bien-être animal** a minima annuellement
  - o Dans chaque bassin laitier, Bel sélectionnera ou développera un outil reconnu localement et basé sur un référentiel scientifiquement validé d'évaluation du bien-être animal
  - o L'évaluation sera menée soit par un tiers soit par l'éleveur, après une formation dédiée
  - o Cet outil soutiendra le suivi d'activité (plan d'actions correctives et amélioration continue)

**OBJECTIF 2020 : STOPPER DÉFINITIVEMENT LA CAUDECTOMIE<sup>4</sup> PARTOUT DANS LE MONDE**

Dans les élevages dont le lait est livré à Bel, la pratique de la caudectomie a été significativement réduite depuis plusieurs années maintenant. Bel continue à soutenir des initiatives qui visent à l'éradication totale de cette pratique.

---

<sup>4</sup> Réduction ou ablation de la queue

# CHARTRE BEL POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

---

## **OBJECTIF 2025 : 100% DES ÉBOURGEONNAGES SONT FAITS EN METTANT EN PLACE DES STRATÉGIES DE GESTION DE LA DOULEUR APPROPRIÉES, TOUT AU LONG DE L'OPÉRATION**

Comme les cornes présentent un danger pour les animaux et pour l'éleveur, un **ébourgeonnage**<sup>5</sup> est pratiqué sur les veaux. L'ébourgeonnage est clairement l'option à favoriser. Pour limiter la douleur et le stress il est pratiqué sur de jeunes veaux, et au plus tard **avant l'âge de 8 semaines**. La personne qui pratique l'ébourgeonnage est **formée et sensibilisée au sujet**. Dans les cas limités où un écornage est nécessaire, alors il est pratiqué sous contrôle vétérinaire.

### **OBJECTIFS 2025 :**

- **100% DES ÉLEVEURS ONT ACCÈS À UNE FORMATION À L'UTILISATION RESPONSABLE DES ANTIBIOTIQUES ET AUX MÉDECINES ALTERNATIVES**
- **PLUS DE 50% DES ÉLEVEURS ONT SUIVI CETTE FORMATION**

Déjà 100% du lait collecté est **sans hormones de croissance**<sup>6</sup>. Pour aller encore plus loin, le Groupe Bel souhaite favoriser un **usage de plus en plus responsable des antibiotiques**. Dans certains bassins laitiers, des plans de réduction de l'usage des antibiotiques sont en place. L'ambition du Groupe Bel sur le long terme est d'étendre globalement ces plans antibiotiques.

## **ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES VEAUX**

Bel s'engage pour le bien-être des vaches laitières tout au long de leur vie, avant même leur première traite. Pour leur garantir un bon démarrage dans la vie, les veaux mâles et femelles sont alimentés avec du **colostrum de qualité** dans les 6 premières heures de leur vie pour leur assurer une bonne immunité.

## **OBJECTIF 2025 : 100% DES BASSINS LAITIERS SUIVENT LES DÉBATS SCIENTIFIQUES AYANT TRAIT AU BIEN-ÊTRE DES VEAUX ET DÉPLOIENT DES PROTOCOLES ADAPTÉS AUX CONDITIONS LOCALES**

En ce qui concerne la **séparation d'avec leur mère**, les débats scientifiques ne sont pas clos et des études pilotes sont en cours pour définir le protocole optimal afin de minimiser le stress de la séparation. Le Groupe Bel est à l'écoute des débats scientifiques pour les partager avec les éleveurs partenaires et entre les différents bassins laitiers afin de promouvoir les meilleures pratiques.

Dès maintenant la séparation de la mère se fait avec tout le soin nécessaire pour minimiser le stress du veau et de la vache, et cela en conformité avec les protocoles locaux quand ils existent.

## **OBJECTIF 2020 : ENCOURAGER LE LOGEMENT PRÉCOCE DES VEAUX EN GROUPE ET S'ASSURER QUE 100% DES VEAUX SONT REGROUPÉS AVANT 8 SEMAINES**

Pour leur permettre d'exprimer leurs comportements propres à l'espèce, les veaux ne restent jamais seuls. Ils sont en permanence en contact avec leurs congénères (visuel olfactif et auditif) et sont confortablement installés sur un substrat sec et isolant. Bel encouragera le logement en groupe des veaux le plus tôt possible, en prenant en compte les risques pour leur santé (à partir de 2 semaines environ). Cette recommandation sera intégrée au guide des bonnes pratiques de conception des bâtiments. A 8 semaines, au plus tard, ils sont groupés dans un espace adapté à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments.

---

<sup>5</sup> Manipulation visant à prévenir la pousse des cornes

<sup>6</sup> Définition de la réglementation européenne

# CHARTRE BEL POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

---

## ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE DES TROUPEAUX

Le Groupe Bel n'est pas un acteur de la filière viande. Toutefois, nous avons pleinement conscience de la nécessité d'actions coordonnées entre les filières, viande et lait, pour assurer le bien-être des animaux des élevages laitiers jusqu'à la fin de leur vie.

### **OBJECTIF 2025 : PARTICIPER À DES TRAVAUX SUR LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LE BIEN-ÊTRE ANIMAL DANS TOUS LES BASSINS LAITIERS**

Bel participe d'ores et déjà aux travaux menés pour augmenter la prise en compte du bien-être animal dans les réglementations locales et européennes. Le Groupe Bel s'engage à développer sa connaissance de l'aval et à promouvoir une meilleure prise en compte des impératifs du bien-être animal dans les réglementations portant sur les conditions de transport et d'abattage.

### **OBJECTIF 2020 : AUCUNE VACHE GESTANTE<sup>7</sup> RÉFORMÉE**

Dans des cas très spécifiques, qui sont rarement du ressort des éleveurs partenaires, quelques rares vaches gestantes peuvent être réformées. Des actions peuvent toutefois être menées dès à présent dans les élevages laitiers pour limiter ces cas. Le Groupe Bel s'engage à ce que dans les élevages livrant du lait à Bel, aucune vache gestante ne soit vendue aux abattoirs.

---

<sup>7</sup> Dernier trimestre de gestation